



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1853

Attribution de subventions de fonctionnement à 51 associations dans le domaine du théâtre, sur le Fonds d'Intervention Culturel (FIC) et Casino pour un montant global de 366 000 €-
Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHU, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1853 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 51 ASSOCIATIONS DANS LE DOMAINE DU THEATRE, SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL (FIC) ET CASINO POUR UN MONTANT GLOBAL DE 366 000 € - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Je vous rappelle que la Ville de Lyon porte une ambition forte en matière de politique publique culturelle, avec plusieurs objectifs inscrits au plan de mandat :

- soutien à la création artistique et culturelle ;
- inspiration et émancipation par des parcours d'éducation artistique et culturelle et le développement des pratiques artistiques amateurs ;
- échanges et coopérations à Lyon, en France, en Europe et dans le monde.

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, des actions prioritaires sont conduites sur le temps du mandat afin de rééquilibrer le budget culture et soutenir la création artistique, favoriser l'accès à la culture et à la pratique artistique, promouvoir les droits culturels, mettre en œuvre l'éco-responsabilité et la transition écologique et sociale au sein de cette politique publique et enfin, participer à la coopération et aux solidarités internationales.

L'engagement dès 2021, poursuivi en 2022, est de soutenir les artistes, auteurs et autrices, et professions associées dans leur travail et leur donner les moyens de la création. A cet égard, les subventions annuelles de fonctionnement sollicitées par le secteur indépendant de la culture (lieux de création et de diffusion associatives, équipes artistiques) sont un levier important. Dans le cadre de rééquilibrage au sein du budget culture, le montant des subventions proposées a été revu à la hausse dès 2021 afin de participer à des conditions de travail et de production des œuvres plus favorables aux artistes. Les subventions proposées pour l'année 2022 poursuivent cette dynamique.

Les subventions de fonctionnement sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques :

- pour les lieux et les festivals ou évènements : part d'accueil de productions locales dont des créations dans la programmation; ligne artistique claire ; définition précise des modalités d'accueil des artistes ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire ;
- pour les équipes artistiques : visibilité du travail artistique à Lyon ; création régulière de nouvelles œuvres ; capacité à collaborer avec des acteurs culturels du territoire (diffusion, coproduction, partages de lieux, d'équipements...) ; émergence des formes et des équipes ; diffusion nationale voire internationale pour les équipes confirmées.

Elles sont également appréciées au regard d'éléments culturels : capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire

(actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics, engagement à aller vers de nouveaux publics, ...).

SECTEUR THEATRE

Le secteur théâtre est particulièrement dynamique à Lyon en raison de plusieurs facteurs : la co-présence de lieux de formation prestigieux (CRR, ENSATT et plusieurs écoles privées), de lieux d'accueil pour les compagnies notamment en début de parcours (Scènes découvertes, lieux de résidence comme Ramdam, la Fédération, la Friche Lamartine, etc.) et la complémentarité d'institutions qui accompagnent les phases de recherche, de création et de diffusion (Théâtre Nouvelle Génération – CDN de Lyon, Nouveau Théâtre du 8^e, Théâtre des Célestins, Théâtre du Point du jour, Théâtre de la Croix-Rousse, SUBS, Théâtre municipal de Guignol).

Cette dynamique se traduit également par le nombre de structures qui sollicitent la Ville de Lyon pour une aide en fonctionnement : 98 cette année 2022.

Vous trouverez dans le présent rapport la présentation de 51 associations œuvrant dans le domaine du théâtre qui ont toutes leur place dans le paysage culturel lyonnais, qui permettent aux artistes locaux de travailler, de diffuser leurs œuvres et d'être visibles auprès des publics.

Vous trouverez ci-après une présentation succincte des associations ainsi qu'un tableau récapitulatif des subventions proposées.

LIEUX

THEATRE DES ASPHODELES - 17 rue Saint Eusèbe, Lyon 3^{ème}

Créée en 1992, la Compagnie des Asphodèles, dirigée par Thierry Auzer, nourrit un projet autour de la Commedia dell'arte qui fêtera ses 30 ans en 2022. L'équipe a élu domicile dans le 3^e arrondissement depuis 1999. Depuis 2012, la Ville de Lyon met à sa disposition des locaux de 900m² dont une jauge pouvant accueillir cent-quatre spectateurs. Depuis lors, le Théâtre des Asphodèles accueille une trentaine de spectacles et événements par an, en coréalisation.

L'association propose également des stages, des ateliers de théâtre ainsi que des actions de sensibilisation aux scolaires et aux missions locales. La compagnie est régulièrement présente au festival OFF d'Avignon, qui lui permet de vendre ses créations.

La programmation de la saison 2021-2022, proposait vingt-quatre spectacles avec entre autres, *Regardez la neige qui tombe* de la Compagnie Théâtres de l'Entre Deux, *Passeports pour la liberté* et *Le contraire de l'amour*, *Journal de Mouloud Feraoun* de la Compagnie Passeurs de mémoires. Cette saison, la compagnie a poursuivi la diffusion de son répertoire notamment *Le Quatrième mur* et *Les Irrévérencieux*.

L'association continue ses ateliers pédagogiques pour les jeunes jusqu'au lycée.

A la suite d'un appel à projet portant sur la mise à disposition des locaux de la rue Saint Eusèbe, la Compagnie des Asphodèles n'a pas été retenue. Elle laissera la place à partir de septembre 2022 à la Compagnie du Bonhomme (voir plus bas).

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 388 128 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	20 000 €
Métropole :	12 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	37 000 €
Etat - DRAC :	52 080 €
Autres Etablissements publics :	33 400 €
Ressources propres :	233 648 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € pour le Théâtre des Asphodèles

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 15 000 €

LA FEDERATION - 7 rue Alsace-Lorraine, Lyon 1^{er}

La Fédération est dirigée par le comédien et metteur en scène Philippe Delaigue, auparavant directeur de la compagnie Travaux 12, fondée en 1981, et de la Comédie de Valence-CDN de 1997 à 2006.

Il lie création théâtrale et écriture, par des commandes à des auteurs contemporains. L'équipe développe de nombreuses actions culturelles et de formation et s'inscrit dans les réseaux Domino et Culture et Santé. La compagnie est associée au Château Rouge (74) et a proposé un compagnonnage artistique à la compagnie Transports en Commun.

En 2018, avec le soutien de la Ville et de la Région, Philippe Delaigue créé *l'Atelier de la Fédé*. Le lieu, qui regroupe bureaux, salle de réunion et plateau, permet d'accueillir des compagnies pour différentes étapes de création par la mise à disposition d'une salle de répétition, le soutien technique, ou encore par la présentation de maquettes aux professionnels.

Un partenariat est en place avec le Théâtre des Clochards Célestes par l'accueil des compagnies associées et la mutualisation d'un régisseur. En 2020-2021, plus de la moitié des trente-et-unes compagnies accueillies sur 195 jours de résidence étaient ancrées à Lyon et dans la métropole.

En 2022, la compagnie reprend *L'histoire mondiale de ton âme* six pièces courtes commandées à l'auteur Enzo Cormann et continue à travailler sur *Les petites mythologies* formes brèves de trente minutes commandées à des auteurs et inspirées par de grands récits collectifs mythiques.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 335 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon :	25 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	75 000 €

Etat - DRAC : 130 000 €
Ressources propres : 105 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 16 000 € pour La Fédération

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 15 000 €

COMPAGNIE DU GAI SAVOIR - 94 rue des Charmettes, Lyon 6^{ème}

La compagnie du Gai Savoir, créée en 1992 et dirigée par Sylvie Bussman, a emménagé fin 2006 dans le 6^{ème} arrondissement, dans des locaux d'une jauge de cinquante places avec un plateau de 135m². Le lieu accueille des spectacles et des résidences de compagnies émergentes sortant des écoles lyonnaises. La compagnie développe également des ateliers avec un public de quatre à plus de soixante-dix ans et actions culturelles en milieu scolaire, avec des personnes en cours d'insertion et des personnes en situation de handicap.

L'activité s'ancre sur le quartier de Bellecombe et s'adresse à un public mixte. La programmation mêle théâtre corporel (burlesque, clown, mime, magie,...), classique et contemporain. En 2021-2022, quatorze spectacles ont été programmés et douze compagnies accueillies dans ce lieu. Les ateliers de pratique amateur et les locations représentent une part importante de l'activité. La Compagnie du Gai Savoir fête ses 30 ans en 2022.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 351 400 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon - FIC : 7 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 €
Etat - FDVA : 8 000 €
Ressources propres : 201 600 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € pour Compagnie du Gai Savoir

Subvention du fonds d'urgence reçue au titre de l'année 2021 : 8 000 €

MAC GUFFIN ASSOCIATION - THEATRE DE L'UCHRONIE - 117 avenue du Maréchal de Saxe, Lyon 3^{ème}

Fondée en 2001 par Manuel Liminiana et initialement destinée à la promotion des jeunes auteurs de Cinéma et de Bande Dessinée, l'association Mac Guffin a étendu ses activités aux arts vivants. L'équipe a investi en mars 2014 des locaux situés rue de Marseille pour créer le Théâtre de l'Uchronie. Ce lieu d'une jauge de quarante-quatre places au cœur de la Guillotière accueille des spectacles de théâtre, danse, musique, et du cinéma, ainsi que différents stages et cours à l'année pour amateurs et professionnels (théâtre, écriture, yoga,...). Le lieu s'est agrandi en 2017 grâce à un local adossé au théâtre situé rue Jangot, qui permet notamment d'accueillir des compagnies en résidence. Le Collectif Mac Guffin accueille et diffuse de jeunes artistes tout en développant ses propres créations théâtrales et chorégraphiques.

En 2021-2022, le théâtre de l'Uchronie accueille notamment la compagnie La Calvalcade, Le Groupe Le Sycomore ou encore Broutille et Compagnie. Le Kollektif Mac Guffin poursuit la diffusion de son répertoire avec le spectacle *Adieu sera bien mieux, Noël, nous vous et eux*.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 157 801 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement - Culture) : 20 000 €
Ville de Lyon (Investissement - Culture) : 5 000 €
Etat - DRAC : 5 000 €
Ressources propres : 79 101 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € pour Mac Guffin Association – Théâtre de l'Uchronie

Subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2021 : 3 000 €
Pas de subvention de fonctionnement attribuée en 2021

L'ORNITHORYNQUE - 19 rue René Leynaud, Lyon 1^{er}

L'association, créée en 2005 et implantée à Lyon et Clermont-Ferrand, est affiliée à la Fédération des arts de la rue et dispose d'un local de montée de la Grande Côte à Lyon 1^{er}. L'équipe de l'Ornithorynque, composée d'une vingtaine d'intermittents défend une culture de proximité engagée et vivante, à travers notamment l'organisation depuis 2007 du festival pluridisciplinaire de solos *La Grande Côte en Solitaire* et de la diffusion régulière de spectacles sous yourte itinérante.

Le lieu accueille des résidences d'artistes dans leur projet solo depuis 2019 ; les artistes peuvent disposer du local, du matériel, d'un hébergement.

L'association mène également des actions culturelles sur des thèmes tels que l'homophobie, le racisme ou encore l'addiction.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 84 966 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon – Culture : 4 000 €
Ville de Lyon – Evènements : 12 000 €
Métropole : 4 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 8 000 €
Fonds européens : 5 000 €
Ressources propres : 29 316 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € pour L'Ornithorynque

Pas de subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021

SOCIAL PALACE -14 rue Gorge de Loup, Lyon 9^{ème}

La compagnie Le Fanal, créée en 1998, est devenue en 2019 Social Palace. Le nouveau nom a pour objectif de souligner la thématique des sujets de société avec une tonalité positive. Le Directeur artistique, Pierre Desmaret, y développe trois composantes : un lieu, des créations théâtrales et actions culturelles et un festival de théâtre du même nom.

Le lieu est un chapiteau de cent-vingt places, son bal-parquet des années 20 est implanté rue Gorge de Loup dans le 9^e arrondissement de Lyon. Les actions culturelles sont multiples, il s'agit autant de résidences en territoires ruraux que d'intervention dans les quartiers politique de la ville ou en milieu scolaire. Social Palace accueille également des équipes artistiques en résidence et souhaite développer des programmations de spectacles en co-production sur un modèle de partage des recettes billetterie/buvette entre la compagnie invitée et l'association par exemple.

En 2021-2022, le Social Palace a notamment accueilli la compagnie Le Théâtre Oblique avec le spectacle *Les jours noirs de la lionnesse*, ou encore la compagnie Nuevo Aliento avec *L'île des esclaves* de Marivaux.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 148 649 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement - Culture) : 15 000 €
Ville de Lyon (Investissement - Culture) : 9 559 €
Métropole : 5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 6 500 €
Etat – DILCRAH : 10 000 €
Ressources propres : 80 590 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € pour la Compagnie Social Palace

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 4 000 €

COMPAGNIE DU BONHOMME - 8 place Saint-Jean, Lyon 5^{ème}

A l'issue de son appel à projets, la Ville de Lyon a retenu en lien avec la Mairie du 3^{ème} arrondissement la proposition du comédien et metteur en scène Thomas Poulard, directeur artistique de la Compagnie du Bonhomme.

Formé en art dramatique à l'ENSATT et diplômé en management des organisations culturelles, Thomas Poulard a travaillé avec des metteurs en scène comme Gwenaël Morin, Philippe Delaigue, Simon Delétang, Eric Massé ou tout récemment Philippe Gordiani et Yves Neff. Il sera accompagné à la direction par Aurélie Maurier, administratrice de la compagnie depuis 2010.

Le projet porté par Thomas Poulard vise à développer un lieu complémentaire au paysage culturel lyonnais. Pensé comme un atelier de fabrique artistique pluridisciplinaire - théâtre, danse, musique -, le lieu accueillera tout au long de l'année des équipes en résidence pour des temps de création, de recherche et de représentation. Le nouvel équipement sera aussi un espace de vie et de convivialité, de rencontres et de découvertes

pour le quartier et plus largement dans le 3ème arrondissement de Lyon, avec notamment un programme d'ateliers à destination des amateurs et des scolaires ainsi que des projets de création partagés avec les habitants. Enfin, tout en continuant à mener son travail artistique, Thomas Poulard s'entourera d'artistes complices qui se verront confier chacun une carte blanche pour créer, animer et participer avec lui à la vie du lieu.

La Compagnie du Bonhomme, lauréate de l'appel à projets, prendra la gestion des locaux en septembre 2022 pour une période de 3 ans, prenant ainsi la suite du Théâtre les Asphodèles. Le nouveau projet sera ouvert au public dès janvier 2023.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 144 600 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement - Culture) : 22 000 €
Ville de Lyon (Investissement - Culture) : 40 000 €
Métropole : 15 000 €
Etat – DRAC : 10 000 €
Etat – autres : 4 000 €
Ressources propres : 39 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 20 000 € pour la Compagnie du Bonhomme

Pas de subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021

THEATRE DE LA CROIX-ROUSSE - Place Joannès Ambre, Lyon 4^{ème}

La Ville de Lyon est propriétaire de locaux à usage de théâtre situés 92, place Joannès Ambre dans le 4e arrondissement et appartenant à son domaine public. Afin de promouvoir, de développer et de proposer aux Lyonnais une activité artistique de qualité, la commune souhaite mettre cet équipement, et le personnel municipal nécessaire à l'exploitation du théâtre, à la disposition de l'association Théâtre de la Croix-Rousse.

Jean Lacornerie, metteur en scène, a assuré la direction du Théâtre de la Croix-Rousse de 2010 à décembre 2020, avec une dominante théâtrale et musicale, en lien avec son propre travail de création de théâtre musical. Courtney Geraghty lui succède à partir du 1er janvier 2021.

Sous sa direction, le champ du théâtre est abordé dans toutes ses facettes :

- Par le prisme du langage, en accordant une place au théâtre de répertoire comme aux auteur.trices contemporain.es et aux langues étrangères,
- Mais aussi en explorant les univers du théâtre d'objet, de la marionnette, du cirque, des nouvelles technologies, de la magie, du théâtre documentaire, participatif ou dans l'espace public.
- Le théâtre musical conserve une place sans être le fil conducteur de la programmation.

Le théâtre, concédé par la Ville, est inscrit dans le réseau national des scènes conventionnées et dans le réseau régional des scènes Auvergne-Rhône-Alpes.

Une subvention de fonctionnement inscrite au budget primitif a été votée lors du Conseil municipal de janvier 2022. Afin de soutenir l'association dans la réorganisation de son équipe avec la création d'un poste de direction technique, une subvention complémentaire est proposée pour l'année 2022.

Une convention d'application financière est jointe au présent rapport.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 2 617 706 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	651 444 €
Ville de Lyon (investissement) :	47 902 €
Métropole :	90 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	343 000 €
Etat - DRAC :	480 000 €
Ressources propres :	451 445 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € pour le Théâtre de La Croix-Rousse

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2022 : 636 444€

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 636 444€

FESTIVALS, EVENEMENTS et RESEAU

BALISES - 14 rue Basse Combalot, Lyon 7^{ème}

L'association Balises est née en 2005, à l'initiative de Jacques Fayard, directeur du Théâtre de l'Elysée, avec la contribution de Patrick Penot, à l'époque co-directeur des Célestins, avec comme objectif de valoriser l'importance et la diversité de l'offre théâtrale dans l'agglomération lyonnaise à un large public.

Elle fédère une trentaine de théâtres de la métropole dont quatorze sur le territoire lyonnais, qui mettent à disposition des places de spectacle. Balises propose une place offerte pour une achetée, avec un coup de projecteur sur le spectacle concerné. Depuis la première édition de cette opération organisée en 2012, l'association coordonne le dispositif, qu'elle appuie par des actions de terrains et de communication – notamment un site internet voué à l'actualité théâtrale.

Balises accompagne la relance des théâtres par une campagne de médiation et médiatisation « *Et si vous retourniez au théâtre ?* ». Une cotisation annuelle a été mise en place pour les théâtres partenaires.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 42 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon :	10 000 €
Métropole :	25 000 €
Autres établissements publics :	1 000 €

Ressources propres : 6 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 6 000 € pour l'association Balises

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 6 000 €

EN ACTE(S) , 7 cours Docteur Damidot, Villeurbanne

L'association, créée en 2016, porte les créations de Maxime Mansion, accompagne et met en réseau des auteur.es, notamment à travers le festival *En Acte(s)*. Dédié aux écritures contemporaines, il vise à valoriser le travail des auteur.es en leur permettant d'être en prise directe avec le plateau (commande de textes, mise en relation avec des metteur.euses en scène, créations au tréteau).

Suite à la 5^{ème} édition qui a rassemblé plus de 1.300 personnes en 2019, l'équipe s'associe avec les Journées de Lyon des Auteurs de Théâtre (JLAT) et les *Lundis en coulisse* pour créer un temps fort sur les écritures contemporaines francophones : *Les Contemporaines*. L'événement a eu lieu en mai 2022 au Théâtre National Populaire en partenariat avec le Théâtre de la Croix-Rousse, le Théâtre Nouvelle Génération, le NTH8, les bibliothèques. La compagnie, crée également des formes diverses inspirées de faits de société (pièces courtes, contes, spectacles jeune public, concerts,...) et porte des actions culturelles fortes ainsi qu'une résidence d'écriture croisée entre la France et le Burkina Faso.

Ses créations ont été présentées en janvier 2022 au NTH8 : *Adamantine dans l'éclat du secret* et *Mi-parcours* au TNP et au Rize à Villeurbanne.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 201 614 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement-Culture) : 10 000 €
Ville de Lyon (Relations internationales) : 6 000 €
Ville de Villeurbanne : 17 000 €
Métropole : 6 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 4 000 €
Etat - DRAC : 14 000 €
FONPEPS : 10 641 €
Ressources propres : 75 180 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 8 000 € pour l'association En Acte(s)

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 6 000 €

LES JOURNEES DE LYON AUTEURS DE THEATRE - 4 place Valmy, Lyon 9^{ème}

L'association Les Journées de Lyon des auteurs de théâtre (JLAT) a pour vocation de repérer, faire connaître et de promouvoir les textes d'écriture théâtrale contemporaine, d'auteurs vivants. Depuis 1989, elle organise chaque année le plus important concours

d'écriture théâtrale, de textes dramatiques francophones inédits : Les Journées de Lyon des auteurs de Théâtre. Les textes inédits des six lauréats sont mis en espace par des metteur.euses en scène et comédien.nes professionnels. Les six lauréats reçoivent un prix de 500€ et trois œuvres sélectionnées sont édités dans une collection de qualité.

Pour l'édition 2022, le festival est commun à trois associations lyonnaises: Les JLAT, le Festival *En Actes, Les lundis en coulisse* associés au Théâtre Nouvelle Génération – CDN de Lyon. L'objectif est de rendre plus efficace et visible cet événement auprès des auteur.trices et donner un temps fort aux écritures dramatiques contemporaines.

Les cinq textes lauréats de l'édition 2022 des JLAT, ont été programmés sous forme de lecture mise en espace au TNP en mai 2022. Les dix éditions des textes lauréats ont été présentées pendant le *Salon du livre et des revues de théâtre* au TNP en mai 2022 en présence des dix auteurs et autrices lauréats et des traducteur.trices.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 234 250 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement-Culture) : 18 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 14 000 €
Etat - DRAC : 13 000 €
Etat – ARTCENA CNL : 11 000 €
Ressources propres : 7 900 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € pour l'association Les Journées de Lyon Auteurs de Théâtre

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 10 000 €

SENS INTERDITS - 16 rue François Dauphin, Lyon 2^{ème}

Le Festival international de théâtre « Sens Interdits » est né en 2009 porté par le Théâtre des Célestins puis par l'association créée en 2014 pour l'organiser. L'équipe mène depuis des actions de médiation au long cours et de diffusion d'artistes internationaux. Elle souhaite mettre en avant « un théâtre international politique et citoyen, de nécessité et d'urgence ». Les spectacles du festival sont en co-accueil dans les lieux partenaires. La production déléguée vise à développer les ressources propres.

Depuis 2019, le festival est co-producteur de certaines productions. En octobre 2021, l'équipe a organisé la 7^{ème} édition du festival, des actions de médiation et tournées, dans un contexte de crise sanitaire encore complexe pour un festival international. Des nouveautés sont apparues comme la pérennisation de l'école éphémère ou le soutien d'artistes en exil. L'association étudie l'annualisation du festival à partir de 2024. D'ici là, la présence de Sens Interdits sur le territoire sera encore renforcée avec notamment un temps fort dont le premier sera proposé à l'automne 2022. Les spectacles seront notamment proposés au Théâtre de la Croix-Rousse, au Théâtre des Célestins, au Théâtre du Point du Jour. L'association poursuit également certains chantiers au long cours comme Radio Sens Interdits.

Une convention cadre est jointe au présent rapport.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 420 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	30 000 €
Ville de Lyon (Politique de la Ville) :	7 000 €
Métropole :	45 500 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	45 000 €
Etat - DRAC :	12 300 €
Etat (autres) :	20 000 €
Fondations :	23 750 €
Ressources propres :	206 950 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 30 000 € pour le festival Sens Interdit

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 25 000 €

COMPAGNIES EMERGENTES, AIDE A LA CREATION

SI/SI LES FEMMES EXISTENT - 14 place Grandclément, Villeurbanne

L'association Si/Si les femmes existent est créée en 2017 par Anne Monteil-Bauer, formée à l'ENSATT. Comédienne, metteuse en scène et autrice, elle a dirigé pendant dix ans la compagnie l'Attrape-Silence à Strasbourg. L'association a pour objectif de défendre la mémoire et la représentation dans l'espace public des femmes qui ont marqué l'histoire mais en ont été oubliées. L'équipe souhaite ancrer cette mémoire dans le présent pour défendre la place des femmes dans la société et lutter contre les stéréotypes et inégalités de genre, de classe, d'origine ethnique et d'orientation sexuelle. A travers des médias très variés, l'association sensibilise un public au spectre large : conférences gesticulées, podcasts, jeux de sept familles, site internet avec un répertoire de femmes et actions de médiation partenariales.

En 2020-2021 un cycle de lectures-causeries, *Une heure avec* est organisé au CHRD avec des adaptations audios. Une exposition autour du thème de l'égalité a été mise sur pied au Rize lors des dernières Journées Européennes du Matrimoine.

En 2021-2022, l'association crée *La balade des absentes*, un parcours théâtral et une installation éphémère sur la place des femmes dans l'espace public, commandés par la ville de Villeurbanne. Elle propose également une exposition et une conférence, *Ca fait des siècles que les femmes demandent l'égalité*, en partenariat avec la métropole et la Bibliothèque municipale Part-Dieu. L'association prépare une BD « historico-contemporaine » pour 2022 qui vise à rendre vivant et accessible un pan de l'histoire des

femmes qui se sont battues pour le droit de vote, mais aussi souvent pour l'ensemble des droits civiques. Elle poursuit également la diffusion du jeu des sept familles.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 109 550 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement - Culture) :	5 000 €
Ville de Lyon (Mission Egalité) :	5 000 €
Ville de Villeurbanne :	10 000 €
Métropole :	5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	10 000 €
Etat / DRDFE :	5 000 €
Etat / DRAC :	10 000 €
Fondations :	10 000 €
Ressources propres :	36 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 500 € pour Si/Si les femmes existent

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 1 500 €

PREMIERES CREATIONS, DEBUT DE PARCOURS

COMPAGNIE DU SABIR - 11 rue Lebrun, Lyon 4^{ème}

La compagnie du Sabir est créée en 2018 par Brune Bleicher, metteuse en scène. Elle travaille depuis 2019 entre les territoires lyonnais et franciliens et s'implante à Lyon en 2020. Le sabir est un synonyme de « charabia », langue de relation utilisée entre personnes ne parlant pas la même langue. Brune Bleicher aborde les non-dits de notre imaginaire collectif : la dépression dans *4.48 Psychose*, notre rapport à l'espace quotidien avec *Dérive*, à l'étranger dans *Dépayser*. Dans son processus de création, la compagnie va à la rencontre des publics avec notamment une résidence de territoire menée dans le quartier Moncey avec l'association Filigrane.

Elle est associée au Théâtre des Clochards Célestes pour la saison 2020-2021. Sa création *Dépayser*, travaillée dans le cadre de cette résidence à Moncey a été reportée à 2021-2022 du fait de la crise sanitaire. Ce spectacle traitera du rapport à l'étranger et de ce qu'on comprend sans les mots, en incluant comme langue celle des alexandrins, piochée dans *l'Andromaque* de Racine et mêlée à des inserts récoltés en langues étrangères lors de différents ateliers avec des apprenant.es en français. En 2021, la compagnie a mené de nombreux ateliers de pratique théâtrale. L'équipe tient à garder cet équilibre entre action culturelle et création.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 52 290 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	3 000 €
Etat – DRAC :	9 000 €
Etat - autres :	6 440 €
Autres Collectivités Territoriales :	7 270 €
Autres Etablissements Publics :	8 250 €
Ressources propres :	18 330 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 1 500 € à la Compagnie du Sabir

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2021 : 1 500 €

LA VOLIERE - 3 rue du Lac, Lyon 3^{ème}

La compagnie la Volière a été créée en 2014 par Myriam Boudenia, autrice et metteuse en scène. Ses thématiques principales sont la quête d’identité et ses pièges, la porosité entre les vivants et les morts, entre la fiction et le réel, la puissance de la poésie. Depuis 2005, elle a écrit quinze pièces de théâtre. Toutes ont été portées à la scène et quatre ont été éditées. Elles ont été jouées à La Comédie de Valence, au Théâtre de la Croix-Rousse, au Théâtre de la Renaissance ou encore au Théâtre Dijon-Bourgogne-CDN. Myriam Boudenia répond aussi à des commandes de différentes compagnies lyonnaises comme La Seconde Tigre, La Colonie Bakakaï ou En Acte(s). La Volière a pour objet de créer ses textes et mener des actions de transmission. La compagnie a été en résidence de 2014 à 2017 à la MJC Villeurbanne. En 2020-2021, elle était aussi associée au Théâtre des Clochards Célestes et au Dôme Théâtre d’Albertville et actuellement à l’Auditorium de Seynod jusqu’en 2023-24 inclus.

La compagnie a créé, *Palpitants et dévastés*, au Théâtre des Célestins en septembre 2021, sur le thème de la notion d’accueil et des origines, autour d’un mariage mixte. En avril 2022, elle crée *L’avenir n’existe pas encore* sur le rapport aux morts et à l’inspiration au Théâtre des Clochards Célestes. Depuis 2018, La Volière propose des actions de transmission en menant le projet de théâtre, *Femmes en scène*, en partenariat avec l’association SINGA, la MJC Laënnec-Mermoz et le Théâtre des Célestins, et des femmes primo-arrivantes.

Le Budget prévisionnel 2022 de l’association est de 52 590 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	5 000 €
Ressources propres :	35 390 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 1 500 € pour la compagnie La Volière

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2021 : 1 500 €

COMPAGNIE PANIER-PIANO - 16 rue François Dauphin, Lyon 2^{ème}

Laurent Ziserman fonde la Compagnie Panier Piano en 2013. Issu de l'Ecole de la rue Blanche et du Conservatoire National de Paris, il a une longue carrière de comédien, notamment avec Claire Lasne-Darcueil. Il a été membre du Théâtre permanent 2016 à 2017 avec Gwenaël Morin au Théâtre du Point du Jour. Il est par ailleurs co-responsable du département jeu de l'ENSATT depuis septembre 2021.

La compagnie a créé son premier spectacle *Le Kabuki derrière la porte* en 2015 notamment diffusé au Théâtre de la Criée à Marseille, au Théâtre du Bois de l'Aune à Aix-en-Provence, au Studio théâtre à Vitry, ou encore au CNDCC de Châteauvallon.

Sa dernière création *A.N.A.* adaptée du film *A nos amours*, de Maurice Pialat, est soutenue par le théâtre des Célestins et avait remporté le premier Prix Célest'1 en juin 2019. Initialement prévue en janvier 2021, la pièce a été reportée d'un an à cause de la crise sanitaire.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 67 760 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	8 000 €
Ville de Lyon (Investissement – Culture) :	1 500 €
Spedidam :	3 000 €
Ressources propres :	55 260 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 500 € pour la compagnie Panier Piano

Pas de subvention demandée au titre de l'année 2021

COMPAGNIE NEUVE - 8, rue Lemot, Lyon 1^{er}

La compagnie Neuve a été créée en 2017 par Jeanne Garraud, autrice, compositrice, pianiste, chanteuse et photographe. Après une carrière musicale, elle s'est tournée vers la photographie en 2014, puis vers le théâtre pour rassembler ses pratiques artistiques (l'écriture, la musique, la photographie). Elle travaille également pour d'autres compagnie de théâtre en tant que compositrice, assistante à la mise en scène ou encore photographe (La Seconde Tigre, Traversant 3 notamment). Sa première création *On entend les oiseaux lorsqu'on les écoute* a eu lieu en 2018 au Théâtre de l'Elysée.

La compagnie est associée au Théâtre des Clochards Célestes pour la saison 2021-2022 avec la création de *Marguerite, l'enchantement*. Présentée à l'automne 2021, la pièce raconte l'arrivée d'un enfant au sein d'un couple et la différence de place attribuée aux hommes et aux femmes dans la société. La compagnie Neuve prépare une reprise de ce spectacle au Théâtre des Célestins à l'automne 2022 et une nouvelle création pour l'automne 2023, *Les photos de vacances des autres n'intéressent personne*.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 67 300 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	5 000 €

Fonpeps : 3 900 €
Ressources propres : 53 400 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € à la Compagnie Neuve

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 3 000 €

PARCOURS EMERGENCE

PASSEURS DE MEMOIRES - 1 cours d'Herbouville, Lyon 4^{ème}

La compagnie Passeurs de Mémoires s'installe à Lyon en 2009 après avoir été fondée en Île de France en 1997 par Dominique Lurcel, professeur de lettres faisant partie des fondateurs du lycée autogéré de Paris. Son travail aborde la question des mémoires dans leur diversité (guerre du Rwanda, guerre d'Algérie,...), en lien avec les débats de société et les questions d'altérité et d'identité. Les mises en scène sont sobres, légères techniquement et la priorité est donnée au texte (dont des compagnonnages avec Nathalie Papin et Jean-Pierre Siméon).

La compagnie a vingt-deux créations à son actif, jouées au IN d'Avignon, des CDN et Scènes Nationales et dans de nombreux établissements scolaires. L'équipe travaille régulièrement avec des jeunes issus des quartiers prioritaires et met en place de nombreux débats avec des associations (ATD Quart-Monde, Ligue des droits de l'homme,...).

La dernière création, *Passeport pour la liberté*, est une adaptation des entretiens du sociologue Stéphane Beaud avec Samira Belhoumi. Ce spectacle et *Le contraire de l'amour, journal de Mouloud Feraoun*, ont été programmés au Théâtre des Asphodèles en 2021-2022. La compagnie poursuit également la diffusion des spectacles *L'Amérique n'existe pas* et *Primo Levi et Ferdinando Camon, Conversations ou le voyage d'Ulysse*.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 72 594 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
Métropole : 5 000 €
Ressources propres : 62 594 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 500 € à la Compagnie Passeurs de Mémoires

Pas de subvention demandée au titre de l'année 2021

THEATRE OBLIQUE - 18 rue Henri Chevalier, Caluire

La compagnie du Théâtre Oblique est créée en 2013 par Olivier Borle, comédien formé à l'ENSATT. Appartenant à la Troupe du TNP jusqu'en 2015, il a été assistant à la mise en scène de Christian Schiaretti. Olivier Borle place l'acteur et la langue théâtrale au centre de ses recherches et s'interroge sur la place que celui-ci doit tenir dans notre société. La compagnie du Théâtre Oblique a présenté ses trois premiers spectacles *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire, puis *Les Damnés* et *I-A* au TNP entre 2016 et 2017. Elle a ensuite été associée au Théâtre des Clochards Célestes en 2017-2018.

L'équipe développe des ateliers, et des lectures, et a porté jusqu'en 2019 le projet *Voir par les oreilles*, une audiodescription en direct de spectacle vivant. Depuis 2019, la compagnie se consacre à une pièce en deux actes autour de *Belle du Seigneur* d'Albert Cohen (*Mangeclous* puis *Belle du seigneur*) programmés au Toboggan et au Théâtre de la Renaissance 2021-2022, décliné en spectacle jeune public : *Les jours noirs de la lionnesse*. Depuis 2021, la compagnie développe un projet d'adaptation de *La Cerisaie* de Tchekov.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 150 583 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 8 000 €
Etat - DRAC : 10 000 €
Etat – autres : 1 200 €
Ressources propres : 92 915 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € pour la Cie du Théâtre Oblique

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 1 500€

LE BLEU D'ARMAND - 22 rue Denfert Rochereau, Lyon 4^{ème}

Le Bleu d'Armand a été co-fondé en 2010 par, Nolwenn Le Doth, comédienne, metteuse en scène, chanteuse, issue du Conservatoire d'Avignon et Anna Pabst, comédienne, metteuse en scène et chanteuse, issue des Conservatoires de Lyon et d'Avignon. Le Bleu d'Armand réunit une vingtaine d'artistes pluridisciplinaires associés aux différents projets : des mises en scène collectives de spectacles, des mises en scène photographiques, des lectures ou petites formes, et des actions culturelles notamment avec le Théâtre de la Croix-Rousse. L'objectif de la compagnie est de défendre un théâtre ludique, poétique et responsable en écho avec les questionnements et paradoxes du monde contemporain. La compagnie compte cinq spectacles à son répertoire. La prochaine création *Grand Pays*, co-produite entre autres par le Théâtre de la Renaissance, est prévue pour 2022 au Château-Rouge à Annemasse.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 100 369 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Etat - DRAC : 12 000 €

Fonpeps : 4 895 €
Autres Etablissements publics : 28 600 €
Ressources propres : 37 824 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 2 000 € pour la Cie Le Bleu d’Armand

Pas de subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2021

ASSOCIATION PRATIQUE - 54 rue Salomon Reinach, Lyon 7^{ème}

L’association Pratique, née en 2014, est dirigée par Yann Lheureux, comédien-metteur en scène qui s’est tourné vers l’ENSATT après des études musicales. Il a collaboré avec de nombreuses compagnies lyonnaises comme la Compagnie Y ou le Collectif X, et est aussi co-metteur en scène. Ses mises en scène mêlent en général un canevas narratif et de l’improvisation, pour un jeu le plus spontané, libre et innovant possible, en complicité avec le public. Avec l’Association Pratique, il crée son premier projet *La mort de Danton* d’après Büchner au Théâtre de l’Elysée, puis *Une saison en enfer* en 2015, au festival de Villeréal et *Go Rimbaud Go*.

En 2019-2020, l’association monte *Du cœur* –d’après *Husbands* de Cassavetes, et *La Furie des Nantis* d’Edward Bond. L’ensemble des représentations prévues ont été annulées à cause du COVID, et seul *Du cœur* a pu voir le jour durant la saison 2020-2021. La compagnie a aussi une activité pédagogique importante, qui se traduit en 2021-2022 par le projet *Le Chat* création en collèges avec le Théâtre des Célestins et le Centre Culturel Charlie Chaplin, qui sera adaptée en version scénique en 2022-2023 au Théâtre de Vénissieux.

Le Budget prévisionnel 2022 de l’association est de 70 110 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 8 000 €
Etat – DRAC : 10 000 €
Ressources propres : 37 380 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 2 000 € à l’Association Pratique

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2021 : 2 000 €

LA COLONIE BAKAKAI – 69 rue Henri Gorjus, Lyon 4^{ème}

La Colonie Bakakai – théâtre de poésie et de musique – a été fondée en 2011 par Chloé Bégou. Elle explore la question des expériences du sensible à travers les écritures contemporaines, en s’appuyant sur la musique jazz et contemporaine et l’imagerie numérique. L’équipe artistique est composée de comédien.nes, musicien.nes, sonorisateur.trices et machinistes.

La compagnie, régulièrement accueillie par le Théâtre de la Croix-Rousse et le Théâtre de la Renaissance, compte quatre spectacles à son actif : *Bakakai* (2014), *Le sentiment d'une montagne* (2016), *Paysages humains* (2016), présenté au Lavoir Public, et *Fricassées de maris* (2018). Cette dernière pièce, inspirée des travaux de l'anthropologue Betty Mindli et de contes d'Amazonie où les femmes prennent le pouvoir et se rebellent contre le patriarcat, a été créée en collaboration avec *l'Ensemble Op.cit.*

Pour *UMAMI, la quête de l'ultime saveur*, sa nouvelle création tout public, Chloé Bégou s'est entourée de Myriam Boudenia pour l'écriture et Stéphane Borrel pour la composition musicale. Ce conte initiatique féministe sur l'amitié, la transgression et la résilience retrace la vie d'une « très très vieille femme ». La création, prévue en mars 2021 au Théâtre de la Renaissance, a été reportée à cause de la crise sanitaire et présentée en novembre 2021.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 51 600 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
Ressources propres : 46 600 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 500 € pour la Colonie Bakakai

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 3 000 €

COMPAGNIE DE ONZE A TROIS HEURES (CIE 11.03) - 7 rue de la Martinière, Lyon 1^{er}

La Compagnie de Onze à Trois heures a été créée en 2017 par Cédric Rouillat, metteur en scène et photographe autodidacte, influencé par les formes de narrations populaires (cinéma, roman-photo, comics) et les mythes hollywoodiens. Ses créations sont issues d'une écriture plateau, en collaboration directe avec un compositeur. Il accorde une place primordiale au décor dans ses compositions, d'où un rendu très plastique, avec de nombreuses images.

Sa première création, *Ultra-Girl contre Schopenhauer* a eu lieu au Théâtre de l'Elysée en 2017, avant d'être reprise au Théâtre des Célestins en 2018-2019. En 2020, la compagnie crée *Josie Harcoeur* au Théâtre des Célestins, une pièce qui mêle univers gothique et variété française des années 70 autour du personnage d'une chanteuse populaire.

Sa troisième création *Je suis une femme actuelle* est créée au Théâtre de l'Elysée en 2021, après un report dû à la crise sanitaire. Cette petite forme avec une seule comédienne, vise à « réécrire une histoire, celle des pin-up sacrificielles, modelées puis rejetées par l'industrie cinématographique, redonner une voix aux icônes forcément muettes ».

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 71 969 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
ADAMI / FONPEPS : 10 958 €

Fondations : 5 000 €
Ressources propres : 28 658 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € pour la Compagnie 11.03

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 5 000 €

GERM36 - 27 rue Rachais, Lyon 7^{ème}

La compagnie Germ36 voit le jour en 2006 à l'initiative de Pierre Germain, qui la codirige avec Pauline Hercule depuis 2012. Les deux metteurs en scène s'intéressent aux sujets et écritures contemporaines, avec le souhait d'affirmer « un geste artistique ludique et mordant, une vision sans concession ».

L'équipe est impliquée depuis plusieurs années dans le projet d'établissement du collège Aimé Césaire de Vaulx-en-Velin.

La compagnie a deux créations en cours dont *Ce que vit le rhinocéros lorsqu'il regarde de l'autre côté de la clôture*, de Jens Raschke, création jeune public 2021-2022 avec le soutien du Théâtre de la Croix-Rousse. Cette création est programmée entre autre au NTH8, au TNP pour *les Contemporaines*, à *Tout l'Monde Dehors*, avec une première au Théâtre de la Croix-Rousse. La création *Trois notes pour un cerveau*, lauréate du prix Célest'1 2020, création prévue pour 2022-2023 vise à rendre sensible les découvertes scientifiques montrant les effets bénéfiques de la musique sur le cerveau, en lien avec le CNRS de Lyon. Ce spectacle est programmé en septembre 2022 au Théâtre des Célestins. Une lecture de la création *A cheval sur le dos des oiseaux* a eu lieu lors du festival *Les Contemporaines* au TNP.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 186 600 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 6 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 16 000 €
Etat - DRAC : 17 500 €
Etat - autres : 10 000 €
Ressources propres : 86 100 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € pour la compagnie Germ36

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 3 000 €

LA GRENADE - 16 rue Imbert Colomès, Lyon 1^{er}

La compagnie la Grenade a été fondée en 2013 par Soizic de La Chapelle, metteuse en scène et comédienne. Rassemblant des artistes d'horizons divers (ENS, Ecole de la Comédie de St-Etienne, La Scène sur Saône, Université Lyon II, etc.), elle souhaite défendre un théâtre tout-terrain, populaire, citoyen et politique. Les spectacles de La Grenade s'appuient sur des travaux de recherche à propos de sujets d'actualité ou

d'événements historiques, une écriture de plateau, un registre qui allie poétique et burlesque et inclut le public.

La compagnie créé régulièrement une nouvelle *Revue*, forme semi-improvisée de revue de presse qui jouait jusqu'en 2020 à La Commune puis dans différents lieux à Lyon. *Les petits canards* en est la version courte basée sur des journaux télévisés.

La dernière création, *Le Bal des disparu-e-s*, célèbre un mariage posthume le dernier jour de la Commune de Paris. C'est le premier spectacle de la compagnie à être coproduit. La Grenade porte également des projets d'action culturelle comme *Les 80 ans de ma mère* avec des seniors isolés du quartier de Gerland et s'engage dans une prochaine création sur la grossophobie. Après un compagnonnage DRAC avec l'Agence de voyages imaginaires, la compagnie est désormais associée au Polaris à Corbas jusqu'à la saison 2023-2024 incluse.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 112 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement - Culture) :	12 000 €
Ville de Lyon (Politique de la Ville) :	6 000 €
Métropole :	17 000 €
Etat - DRAC :	6 000 €
Ressources propres :	71 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € pour la Compagnie La Grenade

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 4 000 €

COMPAGNIE GET OUT - 58 boulevard des Castors, Lyon 5^{ème}

La compagnie a été créée en 2018 par Ambre Kahan-Belbachir, formée à l'Ecole du Théâtre National de Bretagne (TNB) et en musique (chant lyrique et violon). Sa première mise en scène, *Get out my garden*, a été créée en 2011 au TNB dans le cadre des cartes blanches. Ont suivi : *Garden Party* (festival d'Avignon 2013), *Heaven's Door* (Théâtre Le Fou, Lyon 2016) et *All by myself* (collectif La 6^{ème} heure TNS). Ambre Kahan-Belbachir est également comédienne pour Stanislas Nordey, Delphine Bailleul, ou encore Simon Delétang au Théâtre des Ateliers.

Ambre Kahan-Belbachir est artiste associée au Théâtre de Villefranche et le sera à la Comédie de Valence pour la saison 2022-2023. Elle travaille depuis 2016 pour créer *Ivres* - d'après Ivan Virapaev, qu'elle co-traduit. La création, coproduite par le Théâtre des Célestins, prévue pour novembre 2020, a été reportée à la saison 2021-2022 du fait de la crise sanitaire. Elle travaille également sur une adaptation de *L'Art de la joie* de Goliarda Sapienza prévue pour l'automne 2023 et soutenue entre autres par le Théâtre des Célestins.

La compagnie poursuit son implantation à Lyon avec notamment une mise en scène prévue en juin 2022 au Théâtre de la Croix-Rousse dans le cadre de la Jeune Fabrique ou

encore la participation d'Ambre Kahan-Belbachir au jury du Conservatoire de Lyon pour les diplômés de fin d'études.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 57 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Ressources propres : 47 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € à la Compagnie Get Out

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 5 000 €

LA CHAMBRE NOIRE - 222 rue de Créqui, Lyon 3^{ème}

Raphaël Patout est comédien et metteur en scène autodidacte. Il a créé en 2011 Le Théâtre de la Chambre Noire, associé au *Festival des caves* à Lyon, qui a ensuite pris le nom de Compagnie La Chambre Noire. Le travail de l'équipe artistique s'articule désormais autour de créations qui mêlent théâtre et architecture/urbanisme. Raphaël Patout y développe des ponts originaux via des actions culturelles et pédagogiques avec l'ENSBAL, l'ENSAL, la CAUE69. Des projets d'acteur.trices sont par ailleurs soutenus dans un esprit de mutualisation. Raphaël Patout fait partie de l'ensemble artistique CDN de Dijon.

Après *Città Nuova*, succès de plus de cent représentations, Raphaël Patout a créé *Bâtir* avec le soutien du Théâtre des Célestins en avril 2021 dans une configuration « Covid » ouverte uniquement aux professionnels avant une reprise en 2022-2023. Ce spectacle, sélectionné au Prix Célest'1 2019, se propose de raconter comment l'architecture conditionne nos pensées nos imaginations, voire nos désirs individuels et collectifs, avec en toile de fond l'espace du confinement et le texte *Bâtir, Habiter, Penser* de Heidegger.

La compagnie prépare actuellement une petite forme, sur commande de la Scène Nationale de Meylan : *La Fabrique du lieu*, « ballet de chantier » pluridisciplinaire (danse, percussions, sans paroles) sur le geste, prévue pour l'automne 2022 au Théâtre des Clochards Célestes.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 78 300 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 8 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
Ressources propres : 57 700 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € pour la Cie La chambre noire

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 5 000 €

LA MAISON - 2 cours Gambetta, Lyon 7^{ème}

La compagnie La Maison a été créée en 2014 par Julie Rosselot-Rochet, dramaturge et autrice formée au département Ecriture de l'ENSATT puis à l'ENS Lyon, et Lucie Rébéré, comédienne et metteuse en scène, pour cristalliser leur longue collaboration théâtrale commencée avec *Valse* en 2009.

Leur première création *Du sang sur les roses* a eu lieu à l'Espace 44 en 2013. La Maison a ensuite été associée à la Comédie de Valence-CDN, de 2017 à 2020, au Domaine d'O à Montpellier, en 2019, et au Théâtre de Villefranche, Scène conventionnée, de 2018 à 2021. Les créations ont généralement pour point de départ un sujet sociétal et sont faites de dialogues entre improvisations, écriture de plateau, et textes théâtraux écrit par l'autrice.

Après avoir recréé *Sarrazine* en version frontale sur un texte de Julie Rosselot-Rochet qui emmène les spectateurs sur la trajectoire d'Albertine Sarrazin, la compagnie travaille sur sa prochaine création *Dernière frontière*, d'après le roman *Le Grand Marin* de Catherine Poulain. Elle continue également de diffuser *Cross* sur le thème du harcèlement scolaire. Le travail de La Maison a été visible au Théâtre de la Renaissance et au Prix Célest1 en 2020-2021, au Théâtre des Clochards Célestes en 2021-2022 et co-produit par le Théâtre de la Renaissance.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 96 330 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
Fondations : 15 000 €
Ressources propres : 67 930 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour la Compagnie La Maison

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 3 000 €

COMPAGNIE DES NON-ALIGNÉS - 3 rue Lebrun, Lyon 4^{ème}

La compagnie des Non-alignés a été créée en 2016 par Daniel Léonardie, Clémence Longy (metteuse en scène, comédienne au TNP) et Jérôme Cochet (metteur en scène, comédien et ingénieur), tous trois issus de la promotion 73 de l'ENSATT. Constituée d'une équipe pluridisciplinaire, l'association explore le langage sous toutes ses formes : textes contemporains, langage scientifique, écriture au plateau, burlesque.

L'activité de la compagnie se répartit entre mises en scène de textes de théâtre (*Tudor toute seule* d'après Victor Hugo - burlesque et machines), écriture au plateau (cycle *Origine(s) – Horizon(s) – Destin(s)* – fiction et astrophysique) et travail de résidence-crédation en territoire (*Mort d'une montagne*).

La compagnie a été accompagnée par les Scènes découvertes (Théâtre des Clochards Célestes, Théâtre de l'Elysée), associée au Lavoir Public, actuellement au Théâtre de Die (26) et au Festival l'Arpenteur (38). Plusieurs projets de création, décalés à cause de la

situation sanitaire, ont vu le jour cette saison 2021-2022 : *Mort d'une montagne* de François Hien et Jérôme Cochet au Théâtre du Point du Jour, *Destin(s)* Théâtre de l'Elysée et *Sophonibe* au TNP. La diffusion du répertoire continue, avec notamment le report de *Tudor toute seule* au Théâtre des Clochards Célestes en mars 2022. La compagnie porte enfin des projets en territoire alpins.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 181 020€ avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	6 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	7 000 €
Etat - DRAC :	10 000 €
Ressources propres :	122 470 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour la Cie Les Non-alignés

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 5 000 €

TRAVERSANT 3 - 10 bis rue Jangot , Lyon 7^{ème}

La compagnie Traversant 3 associe un metteur en scène, Clément Arnaud, et un plasticien, Rodolphe Brun pour des créations de théâtre cinémarionnettiques, à mi-chemin entre théâtre d'ombre réinventé et cinéma d'animation. Leur instrument fondateur est le rétroprojecteur, pour diffuser des images animées sur scène, à vue du public. Les acteurs sont tour à tour personnages incarnés, marionnettistes ou comédiens.

La compagnie Traversant 3 porte une attention particulière au jeune public et est impliquée à ce titre dans le réseau DoMino. En 2020-2021, la compagnie a créé *Même les lions*, spectacle qui traite de l'entrée dans l'adolescence, en utilisant pour la première fois le vidéoprojecteur, et dont la diffusion a été fortement impactée par la crise sanitaire.

En 2021-2022, après un report, Rodolphe Brun créera *Zède*, spectacle très jeune public. Une collaboration au long cours avec l'autrice Marilyn Mattei verra également le jour autour des deux prochaines créations pour adolescents de théâtre cinémarionnettiques signées Clément Arnaud autour de la question du développement de l'esprit critique et des théories du complot. L'équipe poursuit également ses projets de territoire en menant une importante démarche de médiation, d'éducation artistique, culturelle et de territoire notamment à Moncey-Voltaire-Guillotière.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 170 755 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement - Culture) :	5 000 €
Ville de Lyon (Polville - Culture) :	7 500 €
Métropole :	1 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	10 000 €
Etat – DRAC :	24 000 €
Ressources propres :	110 407 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 500 € pour la compagnie Traversant 3

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 3 000 €

COMPAGNIES INSCRITES SUR LE TERRITOIRE

THEATRES DE L'ENTRE-DEUX - 1 place St-Alexandre, Lyon 5^{ème}

La compagnie Théâtres de l'Entre-Deux a été créée en 2007 par Philippe Mangenot, comédien, metteur en scène et administrateur. Il a travaillé dix ans au Théâtre Les Ateliers de Lyon avec Gilles Chavassieux et a participé au théâtre permanent de Gwenaël Morin. La compagnie Théâtres de L'entre-Deux met en scène des textes d'auteur.trices vivant.es ou des classiques de manière contemporaine, en mettant l'acteur au centre avec peu de technique. L'enseignement artistique tient une part importante dans le travail de la compagnie.

Une part importante du travail de la compagnie a lieu dans des lycées ou autres lieux décentralisés, l'équipe a notamment créée des petites formes tout terrain et des ateliers transposables. La compagnie a été associée en 2018-2020 au Théâtre du Parc (42). Après des annulations et un travail en lycées en 2020-2021, la compagnie sera visible en 2021-2022 à Lyon au Théâtre des Asphodèles, au Théâtre des Marronniers, et en établissements scolaires avec sa dernière création, *Cabaret Lagarce (juste la fin...)* d'après l'œuvre de Jean-Luc Lagarce. La compagnie Théâtres de l'Entre-Deux poursuit également la diffusion des spectacles *Duo Juan*, *Regardez la neige qui tombe...*, *On dit que Josepha* et participera au festival Les Contemporaines au TNP.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 122 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 10 000 €
Métropole : 2 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
FONPEPS : 7 500 €
Spedidam / Adami : 10 000 €
Ressources propres : 73 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 500 € pour la Cie Théâtres de l'Entre-Deux

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 3 000 €

OSTINATO - 6 rue Rivet, Lyon 1^{er}

La compagnie Ostinato a été montée en 2011 par le metteur en scène Olivier Maurin, après un long travail mené avec la compagnie Lhoré-Dana dont sept ans en résidence au Théâtre de la Renaissance, une résidence au Théâtre de Bourg-en-Bresse, la direction du Théâtre de Jasseron dans l'Ain, des mises en scène pour l'ENSATT, la Comédie de Valence ou encore la Fédération et une association avec La Mouche.

Olivier Maurin, enseignant à l'ENSATT depuis 2009, souhaite travailler dans un esprit de troupe, avec une ligne artistique épurée, au service du texte et des corps des comédiens. Après une exploration de l'écriture d'Ivan Virpaev, la compagnie Ostinato s'est attaquée pour la première fois à un texte classique avec la création de *Dom Juan* fin 2019. Ces spectacles sont en tournée et une nouvelle création, *L'affaire furtif*, est en préparation. La diffusion nationale est appuyée par le Centre de Production des Paroles Contemporaines (CPPC) et le Festival Mythos de Rennes. L'association mène également des ateliers de théâtre et de réinsertion sociale avec La Mouche.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 156 950 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	8 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	10 000 €
Ressources propres :	136 450 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € pour la Compagnie Ostinato

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 4 000 €

LES TRANSFORMATEURS - 21 rue St-Victorien, Lyon 3^{ème}

La compagnie Les Transformateurs a été créée en 1992 par Nicolas Ramond. Formé au sein du Théâtre Ecole de l'Atroupement de Carcassonne, comédien et metteur en scène. Les Transformateurs s'intéressent aux principes du décalage, au détournement des codes de représentations et des modes de perception. Les créations, proposées en salle mais aussi en rue, associent différents modes d'expression : théâtre, danse, musique, vidéo, marionnette, cirque, etc. Elles ont comme fil conducteur l'humain et l'identité autour de thématiques contemporaines tels que la frontière, la bioéthique, le travail, la mémoire, l'habitat ou encore l'(a)normalité.

En 2021-2022, la compagnie poursuit la diffusion de son répertoire, la création *Ça marchera jamais* est notamment programmée au festival d'Avignon Off avec le soutien du Théâtre des Célestins et *Guerre et si ça nous arrivait* est prévu à Science Po Lyon. La compagnie Les Transformateurs prépare un projet de spectacle et atelier de réparation ambulante en collaboration avec la SEPR. Nicolas Ramond est également investi au sein de la Friche Lamartine et répond régulièrement à des commandes de mise en scène.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 133 210 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement - Culture) :	10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	36 000 €
Fonpeps :	8 517 €
Ressources propres :	75 921 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 5 000 € pour la Cie Les Transformateurs

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2021 : 4 000 €

COMPAGNIE ON OFF - 13 rue Burdeau, Lyon 1^{er}

La compagnie On Off a été fondée en 2008 par l’artiste sourd Anthony Guyon, partant du constat qu’il existe peu d’offres de spectacles pour les personnes sourdes et que les formes artistiques en Langue des Signes Française (LSF) ne sont pas assez connues. La compagnie crée des spectacles bilingues et des petites formes en LSF, adapte des spectacles en LSF. Elle intervient dans les dispositifs de formation et propose également des ateliers théâtre en LSF, des sensibilisations. Anthony Guyon est artiste associé au NTH8 et la compagnie On Off est partenaire du Parcours Culturel Spectateur-trices Sourd-es (PCSS).

La prochaine création *Graine de Ziban* portera sur l’identité multiculturelle et est soutenue par le Théâtre du Point du Jour et le NTH8. La compagnie poursuit par ailleurs ses ateliers de pratiques artistiques en milieu scolaire.

Le Budget prévisionnel 2022 de l’association est de 257 195 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement - Culture) :	49 000 €
Ville de Lyon (Polville-culture) :	10 000 €
Ville de Lyon – Evènements :	1 610 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	50 000 €
Etat - DRAC :	15 000 €
Etat autres :	25 000 €
Fondations :	25 033 €
Ressources propres :	65 810 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 10 000 € pour la Compagnie On Off

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2021 : 5 000 €

FENIL HIRSUTE -22 rue Pernon, Lyon 4^{ème}

La compagnie Fenil Hirsute est fondée en 1993 par Yves Charreton, artiste cofondateur du Léopard Dramatique et du collectif Les Trois-Huit. Chacune des créations est conçue comme un « poème théâtral » qui allie poésie, musique, chant et cinéma, avec des pièces de théâtre mais aussi des adaptations d’œuvres littéraires.

En 2014, Véronique Bettencourt reprend la direction artistique de la compagnie. Ancienne élève des Beaux-Arts, elle est autrice, metteuse en scène, chanteuse du duo *Dulac* et réalisatrice. Elle écrit et met en scène une trilogie documentaire et chantée, sur les grands questionnements de l’existence : *Le fantôme de l’échec* (2015), *Les espaces incommensurables* (2018) et *De la guerre et des tremblements de terre* (2019).

Après deux reports dus à la crise sanitaire, Véronique Bettencourt a créé *Le funambule* au

Théâtre de la Renaissance à l'automne 2021, d'après le texte écrit par Jean Genet pour Abdallah, son grand amour du moment ; avec sur scène Kais Chouibi (danseur de la compagnie Maguy Marin) en alternance avec Larbi Namouchi, Véronique Bettancourt (images), Stéphane Bernard (narrateur), Jean-Louis Delorme (musique). La prochaine création, *Je n'ai jamais voulu faire de théâtre*, proposera une histoire subjective du spectacle vivant, avec en creux l'arrêt du à la pandémie. Le film *Ciel ou enfer qu'importe*, synthèse de la trilogie documentaire, est par ailleurs en cours de réalisation, avec notamment une résidence à RamDam.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 65 300 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	7 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	5 000 €
Etat – DRAC :	10 000 €
Autres Etablissements publics :	3 300 €
Ressources propres :	35 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour le Fenil Hirsute

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 5 000 €

SCENES - 2 avenue Joannès Masset, Lyon 9^{ème}

La compagnie Scènes Théâtre Cinéma a été fondée en 1988 par Philippe Vincent. Formé à la Comédie de Saint-Etienne, il est l'auteur de plus d'une quarantaine de films et créations théâtrales. Philippe Vincent met en scène des pièces de Heiner Müller présentées au Festival d'Avignon en 2001 ou aux Subsistances en 2002, commande des textes à des auteurs contemporains et écrit ou co-écrit depuis 2007. Il travaille à inventer une dramaturgie contemporaine mêlant les principes narratifs et esthétiques du cinéma au langage théâtral.

La compagnie Scènes a été associée pendant quinze ans au Théâtre de la Croix-Rousse, et diffusée entre autres à la Volksbühne de Berlin, au TNP, au Théâtre du Point du Jour et au Théâtre Nouvelle Génération-CDN de Lyon. Des liens sont tissés à l'international via des projets avec le Burkina, le Mali, la Norvège, les Etats-Unis, etc. Philippe Vincent réalise également des documentaires et captations pour d'autres équipes. La compagnie est conventionnée par la DRAC et la Région.

La création *Immortels*, prévue pour 2020, a été reportée à 2021. Ce spectacle autour d'une séquestration mutuelle s'appuie sur une commande d'écriture croisée à Sophie Lannefranque (France) et Adama Traoré (Mali). La compagnie Scènes a également commandé à David Mambouch l'écriture de *La fin du monde*, spectacle en anglais, italien et français, prévu pour 2022 en collaboration avec la compagnie norvégienne Neither Nor, à propos de la sensation de fin du monde et du discours dessus, l'eschatologie.

La compagnie poursuit la diffusion de son répertoire, notamment la création *To Bed* programmée au Théâtre de l'Uchronie.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 125 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 10 000 €
Métropole : 5 500 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 30 000 €
Etat - DRAC : 50 000 €
Autres Collectivités territoriales : 8 000 €
Ressources propres : 19 580 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € pour la compagnie Scènes

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 5 000 €

LE GRAND NULLE PART - 8 rue Magneval, Lyon 1^{er}

Créée en 2015 par une équipe issue de l'ENSATT, la compagnie Le Grand Nulle Part mène une réflexion collective autour de faits de société, traités à travers la fiction par des autrices : Marylin Mattei, Perrine Gérard et Julie Rossello-Rochet. Julie Guichard, metteuse en scène, a été artiste associée du TNP de Villeurbanne jusqu'en 2020 et au Théâtre 14 à Paris en 2021. Elle participe à la direction artistique du festival *En Acte(s)*.

La dernière création, *ANTIS*, en collaboration avec Maxime Mansion, traite de la peur du futur et des groupuscules d'extrême-droite. Le spectacle a subi le confinement de plein fouet : annulation de la création au TNP en 2019-2020, coûts de reprise et nécessité de réécriture du fait du lien avec l'actualité. Il est programmé au Théâtre du Point du Jour sur la saison 2021-2022.

La prochaine création, *Ceux d'à côté*, de Julie Rossello-Rochet soutenue entre autres par le Théâtre de la Croix-Rousse, traitera de l'hôpital public, des soignant.es et aidant.es, avec un projet d'écriture en immersion en hôpital. La compagnie est associée au Théâtre de Villefranche sur Saône.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 179 204 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 7 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 23 000 €
Etat - DRAC : 25 000 €
Etat - autres : 15 000 €
Ressources propres : 109 204 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 6 000 € pour Le Grand Nulle Part

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 5 000 €

LA SECONDE TIGRE - 28 rue Denfert Rochereau, Lyon 4^{ème}

La compagnie La seconde Tigre a été créée en 2014 par Pauline Laidet, suite à sa rencontre avec la danseuse Hélène Rocheteau. Comédienne et metteuse en scène issue de la Comédie de St-Etienne, Pauline Laidet travaille sur l'investissement du corps, avec comme point d'ancrage l'écriture contemporaine ; elle a mis en place, depuis 2016, un compagnonnage avec l'autrice Myriam Boudenia.

Après avoir tourné deux solos en 2014-2015, Pauline Laidet a mis en scène *FLEISCH* autour du livre d'Horace Mc Coy, *On achève bien les chevaux*, sur les concours-marathons de danse puis *Souterrain* à la Comédie de Valence en 2018 et *Héloïse ou la rage du réel* de Myriam Boudenia au Théâtre de la Croix-Rousse en 2019. *Souterrain*, *Héloïse ou la rage du réel* et *Dissidence* font partie d'un même cycle sur la révolte et l'émancipation.

La compagnie La seconde Tigre est également engagée dans la formation et la transmission notamment à la Maîtrise de l'Opéra de Lyon et à la CinéFabrique. Pauline Laidet a été artiste en résidence au Théâtre de la Croix-Rousse de 2018 à 2020, artiste associée au Dôme Théâtre d'Albertville (73) en 2021 et est « artiste de la fabrique » pour les trois prochaines saisons à La Comédie de St Etienne dans le nouveau projet de Benoît Lambert.

La compagnie a notamment été en résidence pour sa prochaine création *Où nul ne nous attend* à la Maison des Associations du 4ème arrondissement en mai 2022.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 28 047 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	7 000 €
Etat – DRAC :	1 700 €
Ressources propres :	14 347 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour la compagnie La Seconde Tigre

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 5 000 €

COMPAGNIE Y - 8 rue Turbil, résidence le Key West, Lyon 3^{ème}

Etienne Gaudillère a fondé la Compagnie Y en 2014. Issu du GEIQ théâtre, il est auteur et metteur en scène de ses spectacles, comédien (compagnie les Trois-Huit, Groupe Fantômas) et scénariste de la série télévisée internationale *A Billion to One* (2017). Il s'intéresse à des sujets d'actualité internationale pas ou peu traités au théâtre, avec pour ambition de répondre à la question « Que peut le théâtre face à l'histoire contemporaine ? ».

Le projet *Pale Blue Dot, une histoire de Wikileaks*, créé en 2014 au NTH8, a lancé la Compagnie Y et a été programmé dans le IN du festival d'Avignon en 2018 eu au Théâtre du Point du Jour en 2021-2022.

Après de nombreux reports en 2020-2021, la Compagnie Y poursuit les tournées de ses petites formes en décentralisé ainsi que de sa dernière création, *Cannes 39/90*, exploration du festival de Cannes de sa création aux années 90 à travers les entrelacs

politiques et économiques qui rattrapent les enjeux artistiques du 7^e art. La compagnie, programmée à Lyon au Théâtre du Point du Jour, y assure également un GrandReporterre avec Giulia Foïs. Après le NTH8, Etienne Gaudillère a été artiste associé au Théâtre de Villefranche et actuellement au Théâtre Point du Jour.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 12 550 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
Ressources propres : 7 550 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour la Compagnie Y

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 5 000 €

LES 7 SŒURS - 249 rue Vendôme, Lyon 3^{ème}

D'abord collectif fondé en 2005 par cinq artistes issues de l'ENSATT et du CNSMD, David Mambouch, Laure Giappiconi, Yann Lheureux, Catherine Hargreaves et Blandine Pinon, la compagnie Les 7 Sœurs est dirigée depuis 2011 par Catherine Hargreaves, comédienne, metteuse en scène et traductrice. Elle travaille depuis 2017 avec Adèle Gascuel, comédienne, metteuse en scène et autrice. Catherine Hargreaves cherche dans ses mises en scène à donner une véritable place d'auteur au spectateur et s'interroge sur le devenir de l'authenticité quand le théâtre se l'approprie.

La compagnie a joué aux Théâtres de la Croix-Rousse, des Célestins, de l'Elysée, au NTH8 et est suivie par le Théâtre Nouvelle Génération-CDN de Lyon, elle a aussi été la première artiste accompagnée dans le cadre du *Vivier*. Catherine Hargreaves développe un travail de transmission auprès d'établissements divers tels que le CHU-Le Vinatier ou l'ENSATT.

Après une recherche consacrée à Tim Crouch, elle a mis en scène *Sirène* sur un texte d'Adèle Gascuel et elle prépare sa prochaine création *Back to reality* programmée au Théâtre du Point du Jour. Cette pièce portera sur le deuil blanc, celui d'une personne qui n'est pas morte mais perd peu à peu ses capacités humaines.

La compagnie est par ailleurs engagée depuis la crise sanitaire dans une réflexion sur la production théâtrale. Ainsi la création *Etat Général* donne lieu à une forme artistique collective sur la situation du spectacle vivant et du service public et *La dernière séance*, pièce commandée par le TNG interroge l'impact intime de la crise.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 63 933 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
Sociétés civiles : 4 000 €
Ressources propres : 44 933 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour la compagnie les 7 Sœurs

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 5 000 €

COURIR A LA CATASTROPHE (C.A.L.C.) - 32 rue Montesquieu, Lyon 7^{ème}

La compagnie CALC est née en 2018 de la rencontre d'Alice Vannier et Sacha Ribeiro à l'ENSATT. Inspirés par le clown, sa maladresse et ses fragilités, ils travaillent sur la dimension existentielle, un théâtre de la vie documenté.

Leurs deux premiers projets s'appuient sur des matériaux sociologique et philosophique. Lors de la saison 2018-2019, la compagnie est associée au Théâtre des Clochards Célestes pour la création de *54321 J'existe même si je ne sais pas encore comment faire* (écriture de plateau) et *En réalités* (d'après *La misère du monde* de Pierre Bourdieu). Alice Vannier, repérée pour sa mise en scène, reçoit le « Prix 13 » qui récompense les jeunes metteur.euses en scène, et le « Prix du jury » pour la 1^{ère} édition du Prix *Célest'1*.

Les deux nouvelles créations de la compagnie ont été décalées à 2022 à cause de la crise sanitaire. Le Théâtre des Célestins accompagne la pièce *Œuvrer son cri*, mise en scène par Sacha Ribeiro sur les occupations de théâtres. La compagnie a été mise à l'honneur avec une quinzaine dédiée et la programmation *54321 J'existe* et *En réalités* au Théâtre des Célestins.

Le Théâtre du Point du Jour - en tant que production déléguée et future compagnie associée - accueillera la création d'Alice Vannier, *La Folie*, issue d'un travail de recherche sur la psychiatrie dans les années 60-70, avec notamment une immersion dans les cliniques du 5^e arrondissement de Lyon.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 95 016 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 5 000 €
Fonpeps : 4 435 €
Ressources propres : 82 227 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour l'association CALC

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 5 000 €

CASSANDRE - 5 place St-Jean, Lyon 5^{ème}

La compagnie Cassandra a été fondée en 2010 par Sébastien Valignat -metteur en scène et comédien issue du GEIQ Théâtre- pour créer des comédies documentées en lien avec les sciences sociales, la politique et/ou l'actualité. La compagnie passe commande à des auteur.trices pour donner une forme sensible aux travaux de sciences humaines et sociales, principalement à travers l'humour absurde.

La compagnie Cassandra a été en résidence triennale à La Mouche (2013-2016), au Théâtre Jean Marais (2016-2019), à La Passerelle-Scène Nationale de Gap (2017-2019),

et actuellement au Théâtre d'Auxerre, scène conventionnée (2019-2022). Après *T.I.N.A.* sur la crise de 2008, *Quatorze* sur les origines de la Première Guerre Mondiale, *Petite conférence de toutes les vérités de l'existence* sur un texte Fred Vargas, *Taïga* sur l'affaire de Tarnac, la compagnie a créé *Love me... Variations iconoclastes sur la relation amoureuse* (2020) sur l'amour et *Campagne* (2022), soirée théâtrale (im)pertinente sur la démocratie et les élections présidentielles. Cette dernière pièce a été jouée au Théâtre du Point du Jour en avril.

En parallèle la compagnie développe de nombreuses actions culturelles notamment en milieu hospitalier pour accompagner ses créations axées sur des questions de société.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 235 324 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	8 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	10 000 €
Etat – DRAC :	12 000 €
Ressources propres :	188 555 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 6 000 € pour la compagnie Cassandra

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 6 000 €

LA RESOLUE - 7 rue Neuve, Lyon 1^{er}

La compagnie La Résolue a été créée en 2014 par Louise Vignaud. Directrice de la Scène découvertes le Théâtre des Clochards Célestes de 2017 à 2021, Louise Vignaud est issue de l'ENS-Ulm et l'ENSATT et a été assistante à la mise en scène de Christian Schiaretti, Michel Raskine, Claudia Stavisky ou encore Richard Brunel. Elle a également été artiste associée au TNP jusqu'en décembre 2020 et au Théâtre du Vellein de Villefontaine jusqu'en décembre 2021.

La compagnie La Résolue souhaite faire un théâtre pour explorer des textes, classiques ou contemporains, qui interrogent sur le monde dans lequel on vit.

Après plusieurs mises en scène notamment au TNP et à La Comédie Française (*Phèdre*, 2018), la compagnie a quatre spectacles en tournée (*Le quai de Ouistreham* de Florence Aubanas, *Agatha* de Marguerite Duras, *Le Misanthrope* de Molière et *Rebibbia* de Goliarda Sapienza). Les pièces sont jouées en 2019-2020 et 2020-2021 au Théâtre Nouvelle Génération-CDN de Lyon, au Théâtre de la Croix-Rousse et au TNP notamment. Pour la saison 2021-2022, la Cie poursuit le travail de diffusion de ses spectacles afin de consolider son rayonnement. Louise Vignaud prépare également plusieurs collaborations dont les mises en scène de *Zaïde* à l'Opéra de Rennes en décembre 2022 et de *Crépuscule des singes*, commande de la Comédie Française au printemps 2022. La compagnie prévoit une nouvelle création à l'automne 2023 à propos du 17 octobre 1961 sur un texte Myriam Boudenia.

La compagnie est associée à la Comédie de Béthune.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 329 893 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	15 000 €
Ville de Paris :	5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	20 000 €
Etat – DRAC :	50 000 €
Spedidam :	12 104€
FONPEPS :	19 510 €
Ressources propres :	148 410 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 6 000 € pour la compagnie La Résolue

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2021 : 6 000 €

GROUPE FANTOMAS - 14 rue Basse Combalot, Lyon 7^{ème}

Le Groupe Fantômas est dirigé par le comédien et metteur en scène Guillaume Bailliart. Issu du Conservatoire d’Avignon, du compagnonnage du collectif Les Trois Huit (GEIQ), il travaille avec les compagnies Olympique Pandemonium et Nöjd avant de fonder, en 2013, le Groupe Fantômas. Il envisage le théâtre comme un art vivant de l’expérience plutôt que de la représentation, un lieu sacré et laïque d’invention du réel et de nouveaux mondes, utilisant le comique comme outil d’observation, expérimentation, révélation

Tartuffe d’après Tartuffe d’après Tartuffe d’après Molière, solo performatif interprété par Guillaume Bailliart lui-même, est le premier spectacle de la compagnie. Depuis sa création en 2013, le spectacle a bénéficié d’un rayonnement national et a été présenté dans des réseaux variés (musées, Centres Dramatiques Régionaux et Nationaux, Scènes Nationales, théâtres de ville, milieu rural, Instituts Français, etc.) et tourne toujours. La compagnie a ensuite créé *Merlin 1 et 2* au Théâtre Nouvelle Génération-CDN de Lyon, en 2016 et 2017. Cette épopée tragico-burlesque d’après l’œuvre de Tankred Dorst rassemble treize comédien.nes, quatre-vingt-dix personnages en six heures de spectacle.

Créée en 2019, *La centrale en chaleur*, adaptée du roman japonais de Genichiro Takahashi, rassemble des comédien.nes et un chœur amateur et est programmée au NTH8. La dernière création de la compagnie est l’adaptation du roman de Céline Minard *Faillir être flingué*, western existentiel pour dix comédien.nes, en collaboration avec la compagnie MégaSuperThéâtre (Toulouse) et co-produit entre autres par le TNG. La compagnie ouvrira ensuite un chantier sur la question de l’apocalypse.

Le Budget prévisionnel 2022 de l’association est de 142 169 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	10 000 €
FONPEPS :	6 000 €
Ressources propres :	111 992 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 6 000 € pour le Groupe Fantômas

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2021 : 6 000 €

BALLET COSMIQUE / HARMONIE COMMUNALE - c/o Théâtre de l'Elysée, 14 rue Basse-Combalot, Lyon 7^{ème}

Depuis 2017, la structure de production Ballet Cosmique accompagne la collaboration de François Hien, artiste de Théâtre, auteur-comédien-réalisateur, avec des artistes venant tantôt du cirque, tantôt du théâtre de marionnettes. De ces collaborations naît en 2019 la compagnie Harmonie Communale. Elle est associée au Théâtre des Célestins, au Théâtre de La Mouche de Saint Genis, au Centre Culturel Communal Charlie Chaplin à Vaulx-en-Velin et à l'Université de Strasbourg.

François Hien est auteur-réalisateur de films, auteur de théâtre, metteur en scène et comédien. Ses pièces, écrites après un travail d'enquête minutieux, traitent de questions de société et lui permettent de mener des débats et actions culturelles inspirés de l'éducation populaire auprès de publics divers. Il les met en scène collectivement (collaborations avec Arthur Fourcade, K. Dol, E. Clément-Bealem) et écrit pour de nombreuses compagnies lyonnaises : les Non-Alignés, le Collectif X ou encore la compagnie des Lumas.

Après *La Crèche* sur l'affaire Baby-Loup en 2017, il a créé en 2020 *Olivier Masson doit-il mourir*, d'après l'affaire Vincent Lambert puis fin 2021 *La Peur*, inspiré de l'affaire Barbarin et des contradictions au sein de l'Eglise, présentées notamment au Théâtre des Célestins.

En 2022, outre les tournées des spectacles du répertoire, la création *Les Echos de la fabrique* est programmée en juin au Théâtre des Célestins et *La Crèche* fera l'objet d'une réécriture et d'un travail avec une nouvelle distribution plus diverse. La compagnie sera associée au TNP à Villeurbanne pour la saison 2022-2023.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 170 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	15 000 €
Ville de Lyon (investissement) :	5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	8 000 €
Etat – DRAC :	15 000 €
Ressources propres :	115 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € pour l'Harmonie Communale

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 8 000 €

5/ COMPAGNIES AU RAYONNEMENT NATIONAL OU INTERNATIONAL

LA MEUTE - 9 montée St-Sébastien, Lyon 1^{er}

La Meute est un collectif fondé en 2010 par de jeunes acteurs, auteurs, metteurs en scène et musiciens issus notamment du Conservatoire de Lyon et de l'ENSATT. Thierry Jolivet en assure la direction depuis 2015. Il est artiste associé au Théâtre des Célestins pour 2019-2022. Après être passée par les Scènes Découvertes, la compagnie est soutenue régulièrement par les Célestins, le Théâtre Jean Vilar et le Théâtre de la Cité Internationale (TCI). Les spectacles de La Meute sont créés à partir de textes non théâtraux (écriture au plateau, montage de texte). Ils accordent une grande place à la musique, et, depuis les dernières créations, à la vidéo. Thierry Jolivet milite pour un théâtre qui place l'acteur au centre et se revendique comme celui d'une génération.

La Meute a notamment créé *Belgrade* (Prix du public 2014 Festival Impatience) ou encore *La Famille Royale* en coproduction avec le Théâtre des Célestins en 2017. Thierry Jolivet mène également des projets de formation à l'ESAD-Paris en collaboration avec le TCI, et des ateliers de théâtre avec des scolaires au Théâtre des Célestins.

En 2022, la compagnie poursuit la diffusion de sa dernière pièce, *Vie de Joseph Roulin*, créée en 2019 aux Célestins et impactée par les reports et annulations. Cette dernière création, programmée au Théâtre des Célestins en février dernier, est un seul en scène interprété par Thierry Jolivet qui raconte Vincent Van Gogh à travers le regard du postier Joseph Roulin d'après le roman de Pierre Michon. La compagnie entame, par ailleurs des recherches artistiques pour la prochaine pièce, *Sommeil sans rêve*, une double méditation sur l'image et la mort, prévue en 2023.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 147 076 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	8 000 €
Ressources propres :	99 076 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 9 000 € pour la compagnie La Meute

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 9 000 €

LE BLOC OPERATOIRE - 63 rue Chevreul, Lyon 7^{ème}

La compagnie Bloc Opérateur a été fondée à Lyon en 1997 par Emmanuel Meirieu avec Géraldine Mercier. Directeur artistique, metteur en scène, auteur/adaptateur et acteur, Emmanuel Meirieu adapte des romans contemporains en monologues frontaux. Il part d'histoires d'êtres marginaux, « ces derniers qui seront les premiers », pour volontairement pousser son théâtre-témoignage « jusqu'à la brûlure émotionnelle des spectateur-trice-s ».

La compagnie a une diffusion nationale dans le réseau des scènes labellisées et théâtre de ville (Bouffes du Nord, La Villette, Théâtre du Rond-Point à Paris, Nuits de Fourvière,

etc) et internationale (Grand Théâtre du Luxembourg, Théâtre de Liège, etc). Emmanuel Meirieu a été artiste associé à la Comédie de l’Est-CDN d’Alsace de 2015 à 2018, sera associé à la MC2 de Grenoble pour la saison 2022-2023.

Pour les saisons 2020-2021 et 2021-2022, compte tenu de la crise sanitaire, la compagnie a fait le choix de deux spectacles aux coûts de plateau modestes avec seulement deux et trois interprètes : *Les Naufragés* est une reprise aux capacités de tournée éprouvées, et *Dark was the night* est une nouvelle création qui marquera un renouvellement de la ligne artistique pour s’ouvrir à un autre réseau de diffusion, celui du théâtre musical. Cet oratorio contemporain, opéra pour trois interprètes, racontera l’histoire vraie du chanteur de blues Blind Willy Johnson, noir, pauvre et aveugle, dont la musique embarquée à bord de la sonde spatiale Voyager I a franchi en 2010 les limites de notre système solaire.

La pièce *Dark was the night* sera notamment diffusée au Théâtre des Célestins en janvier-février 2023.

Le Budget prévisionnel 2022 de l’association est de 506 501€ avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	20 000 €
Etat - DRAC :	50 000 €
Ressources propres :	426 501 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 10 000 € pour la compagnie Bloc Opérateur

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2021 : 10 000 €

MAHAGONNY COMPAGNIE - 2 rue Gensoul, Lyon 2^{ème}

La Mahagonny Compagnie a été créée en 2020, pour porter le travail de mise en scène de Jean Lacornerie après son départ du Théâtre de la Croix-Rousse qu’il dirigeait depuis 2010 avec Anne Meillon. Il a auparavant dirigé le Théâtre de la Renaissance avec Etienne Paoli, de 2002 à 2009, ainsi que la compagnie Ecuador, conventionnée DRAC et Région, de 1992 à 2010.

Spécialiste du répertoire américain du XX^{ème} siècle et de la comédie musicale, Jean Lacornerie est investi dans le champ de la musique contemporaine. Il a collaboré régulièrement avec l’Opéra de Lyon, le Théâtre de la Renaissance, ou encore les Percussions Claviers de Lyon. Les distributions de ses créations varient considérablement d’une vingtaine de personnes sur scène à des formes plus intimes, de la comédie musicale à l’opéra de chambre ou à la création contemporaine, en partant du théâtre. Il souhaite s’appuyer sur le réseau professionnel qu’il a développé à Lyon et dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes et a implanté pour cette raison sa compagnie de théâtre musical à Lyon.

En 2021, il a repris son spectacle *The Pajama Games* créé au Théâtre de la Croix-Rousse en 2019 et dont l’exploitation a été interrompue par le premier confinement au Théâtre de la Renaissance. Il a également mis en scène *La chauve-souris* de Johann Strauss.

En 2022, la tournée de *The Pajama Game* se poursuit, et les recherches artistiques et en co-production pour l'adaptation de la comédie musicale américaine *Women of the year* (création 2023) débutent, en partenariat avec le Théâtre de la Renaissance et la Scène Nationale de Bourges.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 156 398 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	8 000 €
Etat - DRAC :	25 000 €
SPEDIDAM :	6 276 €
Ressources propres :	107 122 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € pour la Mahagonny compagnie

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 10 000 €

RASKINE & CIE - 8 Place St-Vincent, Lyon 1^{er}

Michel Raskine a dirigé le Théâtre du Point du Jour avec André Guittier de 1995 à 2012, avant de créer la compagnie Raskine & Cie. Comédien au théâtre et au cinéma, il a joué depuis ses débuts en 1972 sous la direction de nombreux metteurs en scène : Matthias Langhoff et Manfred Karge, Bob Wilson, Joël Jouanneau, Gildas Bourdet, Petrika Ionesco, Hans-Peter Cloos, Gwenaël Morin et de nombreux autres. Il a été l'assistant de Roger Planchon de 1973 à 1975. Il partage aujourd'hui son activité entre la mise en scène et un travail de pédagogue.

Il a mis en scène une quarantaine de pièces, entre autres aux Nuits de Fourvière, à la Comédie Française, au TNP ou encore au Théâtre de l'Elysée ou aux Subsistances. Récemment, *Quarttet* d'Heiner Müller a été programmé aux Célestins (2016), *Maldoror/Chant 6* de Lautréamont a été joué à Avignon (2017), l'édition 2018 du Festival En Acte(s) a accueilli *La disparition* de Guillaume Cayet.

Cette saison la compagnie porte la reprise de *Blanche Neige, histoire d'un prince*, créé en 2019 au festival d'Avignon. Ce texte est issu d'une commande à Marie Dilasser, autrice formée au département écriture de l'ENSATT, en collaboration avec Claire Dancoisne et Marie Guittier. Cette réinvention du conte dans le monde contemporain joue avec les codes et archétypes et interroge les questions du genre, des rapports femme-homme, ou encore de l'épuisement des ressources naturelles. Michel Raskine a également créé au Théâtre des Célestins en janvier 2022 *Ce que j'appelle oubli*, d'après le roman de Laurent Mauvignier.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 272 239 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) :	12 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes :	35 000 €
Etat - DRAC :	48 972 €

SPEDIDAM : 5 700 €
Ressources propres : 130 567 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 12 000 € pour la compagnie Raskine & Cie

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2021 : 13 000 €

LA CORDONNERIE - 6 Place Colbert, Lyon 1^{er}

La Cordonnerie tient son nom de ses premières répétitions dans l’arrière-boutique d’une cordonnerie de la Presqu’île de Lyon. Elle se consacre depuis 1997 à la création et diffusion de ciné-spectacles tous publics entremêlant théâtre, cinéma et musique ; des films muets avec bruitages en direct sur scène y sont parfois programmés. Elle propose des contes et des classiques dans une version moderne et décalée.

La compagnie a été en résidence au Théâtre de Vénissieux de 2000 à 2007. Elle a créé, depuis 2005, neuf ciné-spectacles (*La Barbe Bleue*, *Ali Baba*, *L’Eternelle fiancée du Dr. Frankenstein*, (*Super*) *Hamlet*, *Hansel et Gretel*, *UDO*, *complètement à l’Est* et *Blanche-Neige ou la chute du Mur de Berlin*, et *Don Quichotte*) pour plus de 1800 représentations, de la région à l’international. Ces tournées l’ont emmenée aux Etats-Unis, en Corée, au Québec, au Brésil, en Algérie, etc. Les ciné-spectacles se différencient par des coûts de production élevés, dus au procédé cinématographique.

En 2021, six spectacles de la Cordonnerie était en tournée nationale - principalement dans le réseau des Scènes Nationales et des Centre Dramatiques Nationaux. La dernière création, *Ne pas finir comme Roméo et Juliette*, coproduite par le Théâtre de la Croix-Rousse, a eu lieu en septembre 2021. L’année 2022 est consacrée à la diffusion de quatre spectacles du répertoire, et notamment de cette création, dont la plupart des représentations ont été annulées en raison du COVID.

La médiation culturelle continue d’être un engagement de La Cordonnerie qui développe de nombreuses actions auprès des publics, scolaires notamment, et propose des ateliers de bruitage et voix-off en lien avec les structures qui accueillent leurs spectacles.

Une convention cadre est jointe au présent rapport.

Le Budget prévisionnel 2022 de l’association est de 415 250 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 20 000 €
Ville de Lyon (investissement) : 10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 40 000 €
Etat - DRAC : 80 000 €
SPEDIDAM : 5 000 €
Ressources propres : 260 250 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 15 000 € pour la compagnie La Cordonnerie

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2021 : 15 000 €

Subvention d’investissement reçue au titre de l’année 2021 : 4 000 €

TURAK THEATRE - 39 rue Champvert, Lyon 5^{ème}

Le Turak Théâtre est fondé en 1985 par Michel Laubu, spécialisé dans le théâtre d'objet/marionnettes. Il est basé à Lyon -Villa Neyrand- avec une annexe aux Adrets, en Isère. La compagnie, conventionnée par la DRAC et la Région, a un rayonnement national et international.

Les personnages créés par Michel Laubu et Emili Hufnagel évoluent dans un univers onirique, visuel, poétique et musical, en *Turakie*, territoire imaginaire devenu l'emblème de la compagnie. Chaque création demande un travail plastique important en amont et donne lieu à des actions culturelles à la rencontre de tous les publics.

La compagnie Turak théâtre est en partenariat avec le TNP et la MC2, et associée à la Maison de la Culture de Bourges (MCB), au Théâtre Molière de Sète et au Théâtre de Bourg en Bresse. L'année 2021 a été celle de la création de *7 sœurs de Turakie*, sur « le bazar de la mémoire », qui sera en tournée en 2022, aux côtés des autres spectacles du répertoire. La compagnie était notamment présente au TNP et dans le 5^e arrondissement de Lyon dans le cadre d'ateliers découverte.

Une convention cadre est jointe au présent rapport.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 634 380 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon (fonctionnement) : 45 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 80 000 €
Etat - DRAC : 158 000 €
Ressources propres : 350 180 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 40 000 € pour la compagnie Turak Théâtre

Subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 40 000 €

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2022, une subvention de fonctionnement à chacune de ces 51 structures conformément au tableau récapitulatif ci-après.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 366 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

	Nom de l'association	Montant de la subvention
Lieux 8 structures 84 000 €	Théâtre des Asphodèles (1^{er})	10 000 €
	La Fédération (1^{er})	16 000 €
	Compagnie du Gai Savoir (6^e)	2 000 €
	Association Mac Guffin/ Théâtre de l'Uchronie (3^e)	15 000 €
	L'Ornithorynque (1^{er})	2 000 €
	Social Palace (6^e)	4 000 €
	Compagnie du Bonhomme (5^e)	20 000 €
	Théâtre de la Croix-Rousse (4^e)	15 000 €
Festivals 4 structures 54 000 €	Balises (7^e)	6 000 €
	En Acte(s) (Villeurbanne)	8 000 €
	Les Journées de Lyon Auteurs de Théâtre (9^e)	10 000 €
	Sens Interdits (2^e)	30 000 €
Compagnies émergentes / Aide à la création 18 structures 49 500 €	Si/Si les femmes existent (Villeurbanne)	1 500 €
	Cie du Sabir (4^e)	1 500 €
	La Volière (3^e)	1 500 €
	Compagnie Panier Piano (2^e)	1 500 €
	Cie Neuve (1^{er})	3 000 €
	Passeurs de Mémoires (4^e)	1 500 €
	Théâtre Oblique (Caluire)	2 000 €
	Le Bleu d'Armand (4^e)	2 000 €
	La pratique (7^e)	2 000 €
	La colonie Bakakai (4^e)	1 500 €
	Cie de Onze à Trois Heures (1^{er})	3 000 €
	GERM 36 (7^e)	4 000 €
	La Grenade (1^{er})	4 000 €
	Cie Get Out (5^e)	5 000 €
	La chambre noire (3^e)	4 000 €
	La Maison (7^e)	5 000 €
Cie des non-alignés (4^e)	5 000 €	
Traversant 3 (7^e)	1 500 €	

	Nom de l'association	Montant de la subvention
Compagnies inscrites sur le territoire 15 structures 82 500 €	Théâtres de l'Entre Deux (5^e)	1 500 €
	Ostinato (1^{er})	3 000 €
	Les Transformateurs (3^e)	5 000 €
	Cie On Off (1^{er})	10 000 €
	Fenil Hirsute (4^e)	5 000 €
	Scènes (9^e)	4 000 €
	Le Grand Nulle part (1^{er})	6 000 €
	La Seconde Tigre (4^e)	5 000 €
	Cie Y (3^e)	5 000 €
	Les 7 sœurs (3^e)	5 000 €
	Courir à la Catastrophe - CALC (1^{er})	5 000 €
	Cassandre (5^e)	6 000 €
	La Résolue (1^{er})	6 000 €
	Groupe Fantômas (3^e)	6 000 €
	Ballet cosmique / Harmonie communale (7^e)	10 000 €
Compagnies qui rayonnent 6 structures 96 000 €	La Meute (1^{er})	9 000 €
	Le Bloc opératoire (7^e)	10 000 €
	Mahagonny Cie (2^e)	10 000 €
	Raskine & Cie (1^{er})	12 000 €
	La Cordonnerie (1^{er})	15 000 €
	Turak (5^e)	40 000 €
	TOTAL THEATRE	366 000 €

- 2- Les conventions cadre et d'application financière établies entre la Ville de Lyon et les associations, Théâtre de la Croix-Rousse, Sens interdits, La Cordonnerie, Turak sont approuvées.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les mettre en œuvre.
- 4- La dépense en résultant, soit 366 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022 soit :
 - 360 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération FONDSFIC, ligne de crédit 42652, nature 65748, fonction 30 ;
 - 6 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, ligne de crédit 47466, nature 65748, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET